

~~~~~  
**Procès verbal**  
**du Comité syndical du Vendredi 4 Décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le vendredi 4 Décembre 2020 à 9 heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à NOVEL.ID, rue du Moulin à Huile – Ecoparc « Cœur d'Hérault – La Garrigue » 34725 Saint André de Sangonis, à l'invitation du Président en date du 27 Novembre 2020.

|                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|--------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Etaients présents ou représentés :                                       | Francis BARDEAU, Olivier BERNARDI, Gérard BESSIERE, Claude CARCELLER est représenté par Daniel JAUDON, Jean-Claude CROS, Jean-Pierre GABAUDAN, José MARTINEZ, Nicole MORERE, Béatrice NEGRIER-FERNANDO, Véronique NEIL, Christian POUJOL, Jean-Luc REQUI, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL, Philippe SALASC, Jean-François SOTO, Jean TRINQUIER, Claire VAN DER HORST, |
| Absents ou excusés :                                                     | Sébastien ANDRAL, Olivier BRUN, Bernard COSTE, Béatrice FABRE, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Jean-Claude LACROIX ; Gaëlle LEVEQUE, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Claude REVEL, Claude VALERO,                                                                                                                                                                |
| Etaients également présents :                                            | Françoise OLIVIER,                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| Invités : 30 - Quorum : 16 - Présents ou représentés : 19 - Votants : 18 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |

Le Président fait l'appel et vérifie le quorum, celui-ci est atteint.

M. JAUDON est désigné secrétaire de séance à l'unanimité.

M. SOTO fait lecture de l'ordre du jour de la séance.

M. SOTO remercie l'assemblée pour leurs témoignages et leurs soutiens durant sa maladie.

Monsieur le Président soumet au vote le procès verbal du Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault du vendredi 2 Octobre 2020, celui-ci est adopté à l'unanimité.

**DÉLIBÉRATION N° 2020-49 : MODIFICATION DES STATUTS DU SYDEL**

Lecture du rapport par M. SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-50 : SYDEL -INSTAURANT LE TELETRAVAIL ET FIXANT LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU TELETRAVAIL AU SEIN DU SYDEL**

Lecture du rapport par M. SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-51 : MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'HERAULT (CDG 34) POUR ORGANISER UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE LA CONCLUSION D'UNE CONVENTION DE PARTICIPATION RELATIVE AU RISQUE SANTE**

Lecture du rapport par M. SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-52 : AVENANT AU REGLEMENT INTERIEUR DE LA COLLECTIVITE PORTANT SUR LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU COMPTE EPARGNE TEMPS (C.E.T.)**

Lecture du rapport par M. SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-53 : SYDEL - HERAULT ENERGIES -- ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE FOURNITURES/SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE**

Lecture du rapport par M. BARDEAU.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-54 : APPROBATION DU PROGRAMME OPERATIONNEL POUR L'ANNEE 2020 DANS LE CADRE DU CONTRAT TERRITORIAL AVEC LA REGION OCCITANIE**

Lecture du rapport par Mme NEGRIER-FERNANDO.

Le Président rappelle l'ensemble des projets financés par ce dispositif et rappelle également le financement : Europe : 3% - Etat : 22%, Région : 15%, CD34 : 15%, Autres : 4%, Autofinancement : 30%.

Le Président souligne également que tous les territoires ont été aidés.

Mme NEGRIER-FERNANDO précise que certains projets sont déjà bien engagés et par contre d'autres ne sont toujours pas opérationnels et qu'il ne faut pas hésiter à solliciter l'aide du Pays

M. BESSIERE souligne l'importance et la force de ce contrat pour nos bourgs et fait le lien avec le contrat de ruralité pour le maintien de notre territoire.

M. SOTO rejoint M. BESSIERE et confirme qu'il faut réunir nos forces à travers le Pays afin d'engager une relance du contrat de ruralité

Mme NEGRIER-FERNANDO comprend la difficulté pour les nouveaux élus de connaître tous les dispositifs d'aide et les articulations existantes et propose le Pays Cœur d'Hérault comme référent et coordonnateur.

M. SOTO confirme que l'échelle Pays est la plus pertinente et la plus efficace et qu'il faut profiter des derniers mois car bientôt nous aurons d'autres échéances à tenir avec le contrat de Plan Etat Région.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-55 : DEMANDE DE SUBVENTION – ANIMATION LEADER 2021**

Lecture du rapport par Mme NEGRIER-FERNANDO.

Mme NEGRIER-FERNANDO souligne l'impact des actions Leader sur le territoire et propose de solliciter la Région pour le financement de l'animation de l'équipe Leader.

M. SOTO atteste de la complexité technique des financements Européens. Les nouveaux élus peuvent se rapprocher de l'ingénierie du Pays .

Mme NEGRIER-FERNANDO se félicite du nombre de projets étudiés avec notamment beaucoup de projets innovants pour le territoire avec de la création d'emplois.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

**DÉLIBÉRATION N° 2020-56 : CANDIDATURE A L'AAP « MOBILITE SOLIDAIRE PROPOSE PAR LE CEREMA ET LA MACIF**

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE met en avant la démarche du Pays pro-active sur les mobilités avec notamment le projet Picholines et son expérimentation pour les publics les plus fragiles du territoire. D'ailleurs M. SOTO cite l'article de presse du jeudi 3 décembre 2020 à propos de Picholines et de l'intelligence des actions et des cofinancements de ce projet.

M. BESSIERE s'interroge sur les liens tiers lieu et mobilités solidaires.

M. SOTO précise qu'un tiers lieu sur Montpeyroux a été créée et qu'il permet d'organiser des covoiturages et remédier aux manques de lignes de bus.

Il faut organiser nos territoires pour demain et il faut prendre l'exemple sur celui de Montpeyroux.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2020-57 : PRIX DE LA TPE - CONVENTION PARTENARIAT AVEC LA CCI HERAULT

Lecture du rapport par M. ROIG.

M. ROIG présente cette convention et informe l'assemblée d'un courrier envoyé par la CCI afin d'augmenter la participation du Pays.

M. SOTO souhaite pour 2020 rester sur 3.000€ de participation, notamment avec l'annulation de l'évènement cette année avec le contexte sanitaire.

Pour l'avenir, c'est une réflexion à mener avec les autres communautés de communes et M. SOTO propose d'en parler au prochain bureau pour se positionner en 2021.

M. REQUI s'interroge sur l'intérêt et sur un montant par intercommunalité.

M. BARDEAU prend note de cette interpellation qui sera traitée au prochain bureau en lien avec la commission économique.

Mme NEGRIER-FERNANDO met en avant la situation financière très compliquée des chambres de commerce et d'industrie au vu de la suppression de l'aide de l'Etat.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2020-58 : CANDIDATURE AU LABEL ECOMOBILITE

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE souligne l'importance de ce label pour notre territoire.

Il faut repérer et adhérer à toutes les démarches communes afin d'organiser et développer le Cœur d'Hérault.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2020-59 : CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021 AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION REGIONAL (FIR) CONCERNANT L'ACTION D'AMELIORATION DE LA SANTE MENTALE DE LA POPULATION DANS LE CADRE DU CONSEIL LOCAL DE SANTE MENTALE DU CŒUR D'HERAULT

Lecture du rapport par M. SOTO.

M. SOTO rappelle que la santé est un sujet prioritaire pour le Cœur d'Hérault.

M. SOTO a rencontré le directeur de l'ARS sur cette thématique et nous avons besoin de fonds supplémentaires.

Nous avons déjà fait un gros travail dont nous pouvons nous féliciter.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2020-60 : PROLONGATION DE L'ENGAGEMENT DU PAYS CŒUR D'HERAULT DANS LE PACTE TERRITORIAL POUR L'INSERTION 2021

Lecture du rapport par Mme MORERE.

Mme MORERE propose de prolonger l'engagement du Pays jusqu'au 31/12/2021 sur le pacte territorial pour l'insertion.

M. SOTO confirme que le retour à l'emploi et l'insertion sont importants et sont les valeurs républicaines.

De plus, le Conseil Départemental défend ce projet et le SYDEL doit s'engager sans réserve.

Mme MORERE précise que l'insertion n'est pas toujours lisible mais indique que le Pays est très présent.

M. ROIG propose une réflexion collective des élus du Cœur d'Hérault, et une sollicitation de la commission économique pour un inventaire afin de solliciter un échange avec le Sous-préfet en janvier pour mettre en place des actions concrètes.

M. SOTO confirme que l'insertion est importante mais qu'il nous faut préciser le sens et les objectifs.

Il faut faire converger les actions car le pays est l'échelle la plus pertinente.

M. ROIG suggère une synergie entre nos territoires, le Conseil Départemental et l'Etat, il ne faut pas réinventer le passé.

Mme MORERE demande au directeur du Pays une présentation du cheminement fait sur le Cœur d'Hérault.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte le rapport à l'unanimité.*

## DÉLIBÉRATION N° 2020-61 : DESIGNATION DES ELUS REFERENTS A LA FEDERATION DES SCOT

Lecture du rapport par M. SOTO.

Présentation et explication de la situation par M. SOTO.

M. SOTO est nommé titulaire et M. REVEL est nommé suppléant.

Les questions diverses sont à présent abordées :

**MOTION « CAR HAUT NIVEAU DE SERVICE »**

Présentation par M. ROIG

Il faut renforcer les lignes traditionnelles.

Il faut lancer cette démarche afin d'améliorer les prestations sur le Cœur d'Hérault, améliorer le lien avec le ferroviaire, améliorer le maillage.

Mme MORERE rappelle que ce volet est important au niveau de la qualité de l'air également.

M. SOTO demande à l'assemblée de voter au vu de ces arguments.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte cette motion à l'unanimité.*

**MOTION « DEMI ECHANGEUR CLERMONT L'HERAULT »**

Présentation par M. BARDEAU en l'absence de M. REVEL.

M. BESSIERE remercie le SYDEL de son intérêt pour Clermont l'Hérault et de son implication.

Effectivement, il faut à nouveau travailler sur cet échangeur afin d'oxygéner le bourg de Clermont, réguler la circulation sur l'échangeur actuel et mettre de la cohérence sur les accès du bourg centre du Cœur d'Hérault.

M. BESSIERE souhaite inscrire à nouveau ce projet dans le contrat Plan Etat Région.

Mme NEGRIER-FERNANDO précise que même si le projet est retenu, il ne sera pas effectif avant 5 ou 7 ans.

M. SOTO, M. le maire de Clermont l'Hérault, M. le représentant de la CC Clermontais et M. le Président de la CC Vallée Hérault demandent à l'assemblée de voter au vu de ces arguments.

*L'assemblée, après en avoir délibéré, adopte cette motion à l'unanimité.*

**POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**COMMISSION AGRICULTURE – FORET (INSTALLÉE LE 24 NOVEMBRE 2020)**

Présentation de la situation par Mme VAN DER HORST

L'installation de la commission est effective avec la participation de M. MALAN, qui est d'ailleurs vivement remercié pour son implication sur cette thématique.

Le PAT et la charte Forestière ont démarré et le recrutement sur la Charte Forestière est lancé.

En ce moment, un gros travail sur le foncier est en cours.

M. LANIESSE précise que les résultats des appels à projets sont bons et que le démarrage de cette commission est bien enclenché.

M. SOTO félicite l'équipe du SYDEL pour la qualité des dossiers et remercie également l'implication du CODEV.

**COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE (INSTALLÉE LE 5 NOVEMBRE 2020)**

Présentation de la situation par Mme MORERE

Nous sommes à une étape de transition Plan Climat – Mobilité.

Il va falloir revisiter certains documents concernant le projet de territoire.

Mme MORERE informe l'assemblée du fort engagement de la commission.

Mme MORERE fait le point sur les référents communaux du Plan Climat et précise que le sujet prioritaire est la transition énergétique et le photovoltaïque.

**COMMISSION ECONOMIE (INSTALLÉE LE 19 NOVEMBRE 2020)**

Présentation de la situation par M. ROIG.

M. ROIG souligne le travail effectué par le Sous-préfet et le Président de la CCI afin de mettre en avant les outils à diffuser et un diagnostic précis de la situation.

M. ROIG dans le cadre des travaux du SCoT concernant l'artisanat et le commerce propose des réunions à l'échelle de chaque EPCI pour faire des remontées auprès du SYDEL.

M. ROIG soumet des réflexions à mener dès Janvier 2021 concernant les stratégies économiques pour le Cœur d'Hérault en lien avec l'emploi et l'insertion.

Le Président précise que la partie économie en lien avec le SCoT va prendre tout son sens et que l'Etat regarde avec intérêt notre SCoT.

Le Président remercie particulièrement les élus qui font vivre nos commissions.

Le Président rappelle qu'en cette période très particulière la bienveillance et le soutien local sont primordiaux.

Le Président clôture la séance en remerciant tous les Membres du Comité Syndical du Pays Cœur d'Hérault.

La séance est levée à 10h46.

Le Secrétaire de séance

Daniel JAUDON

